

22-11-01 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Monsieur le Maire donne lecture de ses décisions pour les derniers mois :

05/09/2022	Contrat avec Rémi COURGEON, auteur et illustrateur pour des ateliers d'écriture et la présentation d'œuvres à la Médiathèque Andrée CHAIZE dans le cadre de la Fête du Livre. Intervention le 13 octobre 2022. Montant : 330 euros TTC.
13/09/2022	Contrat de maintenance pour le bon fonctionnement de l'onduleur secourant l'installation électrique de la mairie avec RIELLO ONDULEURS. Contrat d'un an jusqu'au 31 août 2023. Montant : 1021,35 euros HT.
21/09/2022	Contrat pour deux interventions en 2022 du « MOULIN DES SONS » dans le cadre d'une prestation musicale et sonore au RIAPE. Montant : 253,82 euros TTC.
26/09/2022	Contrat pour la maintenance des serveurs de la Médiathèque Andrée CHAIZE, du Clos Bayard et du serveur exchange avec la société SUPPORT WAREHOUSE. Contrat d'un an jusqu'au 30 septembre 2023. Montant : 3025 euros HT.
26/09/2022	Avenant n° 1 au contrat avec GROUPAMA relatifs aux risques statutaires du personnel de la commune (décision n° 67/2020) : prolongation du contrat jusqu'au 31 décembre 2023. Le taux de cotisation pour les agents CNRACL est porté à 4,33 % de l'assiette de cotisation.
26/09/2022	Contrat pour la mise à disposition d'un éducateur sportif diplômé pour encadrer des séances d'activité VTT pour l'année scolaire 2022-2023 sur les groupes scolaires de la commune avec l'ECSEL/Espoir Cycliste Saint-Etienne Loire (3 groupes scolaires avec 2 classes concernées). 7 séances d'une durée de 1 H 30 + une sortie VTT organisée en fin de cycle. Coût total : 4 800 euros.
05/10/2022	Rencontre et dédicaces avec Sonja DELZONGLE à la médiathèque Andrée CHAIZE dans le cadre de la « Fête du Livre » le 14 octobre 2022. Coût de l'intervention : 286,76 euros TTC.
11/10/2022	Contrat avec SAÏLENCE PROD pour la mise à disposition d'un animateur encadrant l'activité HIP HOP sur l'année scolaire 2022/2023 à l'Ecole Municipale des Arts et l'organisation de 2 représentations du spectacle « Hip Hop Show » au NEC en juin 2023. Montant : forfait mensuel de défraiement de 250 euros TTC sur le contrat de coproduction et de 720 euros TTC sur le contrat de cession.
12/10/2022	Interventions de Marielle DEBARD, psychomotricienne, sur la thématique de « l'accompagnement du développement psychomoteur du jeune enfant » au Jardin d'Enfants Pégase sur l'année 2022. Coût de la prestation : 105 euros TTC.
14/10/2022	Contrat d'entretien et de services pour le bon fonctionnement des installations téléphoniques de la mairie, du centre de loisirs du Clos Bayard et du groupe scolaire George Sand avec RHONE ALPES REPRO INFORMATIQUE, 2IT SOLUTIONS jusqu'au 31 décembre 2025. Redevance annuelle : 1 872 euros TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de l'état des décisions du Maire pour les derniers mois.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme

Le Maire,
Christian SERVANT

A Saint-Priest en Jarez,
Le 8 novembre 2022

La Secrétaire de séance
Mireille PAPIN, 3^e Adjointe

Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez

Séance du 7 novembre 2022

22-11-01 Administration Générale – Administration Générale

Etat des décisions du Maire

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 22 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - TALIA Christophe - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo - MOURGUES Corinne

Etaient absents et excusés :

MM. REPELLINI Raymonde - BAUDRY Michèle - ACHARD Pierre - SCHERRER Marie-Jeanne - JOLY Florence - LAFON Lise - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

Mme REPELLINI à M. SERVANT
Mme BAUDRY à M. ZAVROSA
M. ACHARD à M. DI PAOLO
Mme SCHERRER à Mme GEUSENS
Mme JOLY à Mme BISACCIA
Mme LAFON à Mme PAPIN

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :